



Compte-rendu de la troisième réunion du groupe-pays Russie, le 5 juillet 2016, au Palais des Congrès de Paris

La réunion du groupe-pays a été présidée par **M. Rudy SALLES**, Député des Alpes-Maritimes, Adjoint au maire de Nice délégué aux Relations Internationales et au Tourisme, représentant du président du groupe-pays Russie de Cités Unies France, **M. Christian ESTROSI**, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur et Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

• Introduction / Ouverture de séance

M. Rudy SALLES salue S.E.M. l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en France, Alexandre ORLOV, M. Alexandre TSYBOULSKI, Vice-Ministre russe du Développement Économique, M. Bertrand FORT, Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Mme Zinaïda NEYAROKHINA, Présidente du Conseil Municipal de Rostov-sur-le-Don, M. Ikander IOUSSOUPOV, Ministre-Représentant de la République du Tatarstan, et tous les participants à cette réunion.

Il adresse aux participants les salutations les plus sincères du président de groupe-pays Russie, **M. Christian ESTROSI**, qui s'excuse de ne pouvoir être présent. Il souhaite cependant clairement maintenir un lien fort avec la Russie et pour cela s'appuyer sur l'expérience de Nice et des événements comme les « Journées de Moscou, » en juin 2016, qui ont scellé une nouvelle fois des liens d'amitié et de coopération économique, touristique, culturelle, associative, universitaire et sportive.

M. SALLES explique qu'il est convaincu du nécessaire équilibre entre les nations ou les groupes de nations sur chaque continent ou dans chaque ensemble géopolitique, et que la Russie recherche cet équilibre.

Depuis 2008, la ville de Nice n'a cessé d'intensifier ses échanges avec la Russie. En début d'année, un accord de coopération a été signé et beaucoup d'autres actions ont suivi : un protocole pour la mise à disposition d'un bureau permanent de l'Académie des sciences de Russie à Nice, le projet de création de l'Université franco-russe au sein de l'Université Nice Sophia Antipolis, le développement de liens d'amitié, le renouvellement des relations de jumelage de Nice et Yalta conclus en 1960, l'anniversaire des cinq ans de la liaison ferroviaire Nice-Moscou, la célébration de la fête nationale russe le 12 juin à la Villa Masséna, des projets d'innovations, un partenariat avec l'Académie de l'eau de St-Pétersbourg, des accords sur la smart city, etc ...

Il souhaite également aborder un sujet important pour le groupe-pays Russie, à savoir les sanctions économiques à l'encontre de la Russie. En tant que député, il se réjouit de la proposition de levée des sanctions de l'Union européenne à l'égard de la Russie, votée à l'Assemblée Nationale le 28 avril dernier, insistant sur l'impact négatif des sanctions sur l'économie, particulièrement dans l'industrie agroalimentaire européenne, en crise depuis août 2014, avec des pertes évaluées à plus de neuf milliards d'euros.

La lutte contre le terrorisme est également un objectif commun à développer. La résolution n'a certes pas de valeur coercitive, mais M. SALLES espérait qu'elle permette une accélération du processus de levée de ces sanctions. Or, le Conseil européen a décidé de les prolonger jusqu'au 31 janvier 2017.

Le groupe-pays Russie ne sera pas inactif et fera entendre sa voix pour mettre un terme à ces sanctions injustifiées et créer un climat qui n'a pas lieu d'être entre deux grands pays amis, ni entre l'Europe et la Russie.

M. SALLES salue la présence **M. Alexandre TSYBOULSKI, Vice-Ministre russe du Développement économique**, et celle de **S.E.M. Alexandre ORLOV, Ambassadeur de la Fédération de Russie en France**, et estime que c'est là un signe que le réalisme et le bon sens prévalent de part et d'autre, et que l'année 2016 devrait être celle de la normalisation bilatérale.

Une nouvelle phase du rôle des collectivités locales, dans le respect des droits français et russe, est en train de commencer, et si le gouvernement n'a pas pour objectif d'interférer dans cette coopération, il doit créer un terrain favorable à l'information et la communication eux mêmes favorables à la coopération.

Il se réjouit alors de la reprise des négociations entre les ministres russe et français au sein de la commission pour le fond conjoint franco-russe pour la coopération décentralisée.

Les collectivités présentes ont toujours œuvré pour une coopération renforcée avec la Russie : le groupe-pays Russie sera une caisse de résonance pour la mise en œuvre de cet appel à projet, et il est effectivement nécessaire de peser dans le concert des partisans de relations chaleureuses avec la Russie, afin d'apporter aux deux peuples une amitié féconde et renouvelée.

**• Intervention de S.E.M. Alexandre ORLOV, Ambassadeur Extraordinaire et
Plénipotentiaire de la Fédération de Russie en France**

S.E.M. ORLOV remercie les organisateurs pour cette initiative d'une nouvelle réunion du groupe-pays Russie. La coopération décentralisée a une voie importante à emprunter pour accroître les échanges dans tous les domaines. Il transmet ses salutations et amitiés à **M. ESTROSI** qui a été à l'origine de la création de ce groupe, une initiative naturelle compte tenu des relations de Nice avec la Russie. À juste titre, M. SALLES a évoqué le succès des « Journées de Moscou » et la poursuite de rapports anciens avec Yalta et il se félicite de ces événements.

La coopération décentralisée peut apporter une plus value et une vraie opportunité pour les PME françaises, ainsi que pour les grands groupes industriels qui sont déjà présents sur le marché russe. Les domaines avec les perspectives les plus grandes pour la coopération décentralisée franco-russe sont les suivants :

- *Pinnovation et la science* : les pôles de compétitivité français et russe pourraient être mis en contact ;
- *l'agriculture* : vu les problèmes en France liés aux sanctions introduites par l'UE, la coopération décentralisée pourra être le cadre où trouver des voies de coopération ;
- *l'industrie alimentaire*, où le potentiel de développement est grand ;
- *le tourisme*, avec notamment l'année franco-russe du Tourisme culturel, également un échange d'expérience sur les office de tourisme français, avec des embryons d'office de tourisme en Russie, et au mois de décembre l'inauguration d'une représentation pour le tourisme en Russie ;
- *l'éducation*, avec avant tout l'enseignement des deux langues, pour investir dans l'avenir de la relation, contribuer aux échanges scolaires et faire communiquer ensemble les réseaux d'établissements scolaires ;

- *la culture*, avec un intérêt réciproque puisque la culture russe est présente en France, et la culture française très appréciée en Russie. Dans les villes françaises, les festivals culturels en été sont une bonne piste pour inviter des artistes russes de différentes régions et créer des contacts à développer ensuite.

S.E.M. ORLOV salue l'arrivée de **M. Roland RIES, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France**, qui est un ami de longue date, et souligne que Strasbourg est un très bon exemple de coopération avec la Russie. Avec la ville de Nice, les deux villes les plus avancées dans la coopération franco-russe sont aujourd'hui présentes, et il espère que d'autres collectivités les rejoindront bientôt. Il souhaite à cette réunion de travail d'avoir des résultats pratiques et intéressants.

• Intervention de M. Alexandre TSYBOULSKI, Vice-Ministre russe du Développement économique

M. TSYBOULSKI remercie les participants à cette réunion et remercie le groupe-pays pour son invitation à cet événement important.

Ce n'est pas un secret qu'au cours des dernières années, beaucoup de changements politiques ont produit des restrictions et difficultés dans la coopération franco-russe, notamment dans les échanges économiques et commerciaux. À la fin de l'année 2015, le chiffre d'affaire entre les deux pays a chuté de 36,2 % jusque 11,6 milliards de dollars.

Cependant, malgré des chiffres en baisse, les contacts entre les milieux d'affaires ont eux continué. Le Président russe, Vladimir POUTINE, a accueilli en Russie les représentants de 500 grandes entreprises françaises et a constaté qu'elles n'avaient pas quitté le marché russe.

Les entrepreneurs russes ont également augmenté leur investissement dans l'économie française. Il est donc important pour les fonctionnaires et les politiques d'écouter et d'entendre les milieux d'affaires qui ont fait leur choix en ne souhaitant pas perdre le marché franco-russe.

Aujourd'hui on peut déjà sentir le dégel avec, par exemple, la reprise des travaux au niveau du Conseil économique, financier, industriel et commercial franco-russe (CEFIC) et l'attente d'une prochaine session gouvernementale. L'important est bien de ne pas perdre ce rythme des rencontres.

Pour toutes ces raisons, on peut constater que la coopération décentralisée est l'un des moyens de ne pas perdre le lien entre nos deux pays ; de plus, elle peut devenir un moteur de la reprise des relations économiques et commerciales, ce qui est très important pour la partie russe.

Le 25 avril 2016, une rencontre a eu lieu à Paris avec les représentants de neuf entités fédérales de Russie, qui ont présenté leur potentiel d'investissement, et ont constaté un vrai intérêt de la partie française envers la coopération avec la Russie.

Aujourd'hui, 80 entités fédérales de Russie ont des relations avec des collectivités françaises, sur un total de 85. Parmi ces entités, les leaders en chiffre d'affaire sont : Moscou, St-Pétersbourg et leurs régions, la Région de Volgograd, la Région de Sverdlovsk, la République du Tatarstan, la République d'Oudmourtie. Beaucoup de régions coopèrent avec la France mais il y a un noyau de 10 régions-clés qui sont le moteur de cette coopération et représentent 74 % du chiffre d'affaire des relations extérieures France-Russie.

Il est important de développer la coopération décentralisée, et pour cela presque tout y est, y compris la base législative, avec l'accord sur la promotion de la coopération des collectivités territoriales de la Russie et de la France de 2011 où est prévue la création de la commission pour le développement du fond conjoint de coopération décentralisée.

En ce qui concerne cette commission, il n'y a pas eu de session pendant une longue période, mais récemment une réunion a eu lieu avec M. Bertrand FORT, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, co-président de la commission, et la décision a été prise de relancer les discussions.

M. TSYBOULSKI évoque l'intérêt de la partie russe à participer au travail de cette commission - déjà 8 régions souhaitent y participer. Il sera possible d'effectuer des rotations annuelles de régions pour avoir une participation la plus large possible.

Il s'est mis d'accord avec M. FORT pour que cette commission soit une plateforme pour les recherches de contacts et d'informations entre les deux pays et un état-major pour la réalisation des projets de coopération décentralisée.

Pour l'instant, il y a un accord préliminaire sur une première réunion au premier semestre 2017, dans la République du Tatarstan, à Innopolis. Le choix de cette ville, semblable à Sophia Antipolis, est opportun pour discuter et travailler sur le thème de l'innovation et développer des projets en commun grâce à l'institut Innopolis et à une zone économique spéciale dédiée aux innovations techniques et technologiques. Il est important pour le Ministère du Développement économique russe d'avoir des participants des collectivités françaises puisque la France a une belle expérience dans le domaine de l'innovation et peut la partager avec la Russie. De ce fait, il souhaiterait étendre l'invitation aux collectivités françaises pour participer à ces travaux à Innopolis.

Une nouvelle fois, le Vice-Ministre estime regrettable d'avoir eu cette période difficile dans le domaine politique et il souhaite désormais reprendre les échanges, notamment commerciaux, de façon concrète.

En tant que représentant du Ministère du Développement économique, il souhaite présenter les instruments et opportunités que le Ministère peut fournir aux investisseurs et entrepreneurs russes mais aussi étranger, et qui permettent d'augmenter l'attractivité des collectivités en matière d'investissement :

- les territoires de développement prioritaires, surtout situés dans l'extrême orient ;
- les zones économiques spéciales, qui seront abordées ensuite ;
- et différents programmes pour stimuler la coopération et le développement.

Il n'évoquera pas de façon exhaustive tous les instruments, mais souhaite s'attarder sur les Zones Économiques Spéciales, instrument particulièrement efficace pour la coopération et le développement économique.

Il présente donc aux participants une vidéo de présentation de ces zones et du potentiel énorme pour la coopération décentralisée qu'elles représentent :

<http://www.ved.gov.ru/eng/investing/sez/>.

**• Intervention de M. Roland RIES, Maire de Strasbourg et
Président de Cités Unies France**

M. RIES, remercie le président de groupe-pays par délégation M. SALLES, s'excuse pour son retard et souligne l'intérêt pour des pays européens (Russie incluse) à s'apporter les uns aux autres dans les relations de collectivités locales. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles la fusion de l'AFCCRE (présidée par M. Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux) et de Cités Unies France a été planifiée. Les partenariats européens et internationaux seront rassemblés au sein d'une même structure puisque la logique de base est la même, elle consiste à considérer que les relations internationales ne sont pas l'apanage de la diplomatie d'Etat à Etat. Longtemps, les collectivités locales n'avaient pas de responsabilités particulières en la matière, une époque

révolue notamment depuis la COP21 où les collectivités locales ont été intégrées totalement aux négociations, ce qui a expliqué pour une part son succès.

La coopération entre collectivités locales tout azimut, planétaire est nécessaire. La coopération entre collectivités russes et françaises doit être promue et soutenue, et il se réjouit de la remise sur la table des négociations du fonds conjoint franco-russe, après avoir connu des vicissitudes. Pour faire de la coopération décentralisée, bénéficiaire de financements étatiques est nécessaire, et il est donc important que les deux Etats soient sur le point de se mettre d'accord.

Nul n'ignore les relations d'Etat à Etat, et c'est justement car il y a des difficultés diplomatiques qu'il y a un grand intérêt à développer les relations entre collectivités territoriales. Cela maintient le lien et permet d'être au plus près des populations et de leurs préoccupations quotidiennes que sont le transport, l'économie, l'emploi, la santé, la préservation du patrimoine, etc. Toutes ces questions sont justement intégrées dans les programmes de coopération entre les collectivités russes et françaises.

Un autre point important est l'évolution des coopérations, l'époque des jumelages généralistes étant révolue, le travail se fait désormais sur des partenariats à durée déterminée, renouvelables s'ils ont fonctionné, avec des programmes négociés d'un commun accord.

C'est ce qui a été fait pour Strasbourg dans un premier temps avec Novgorod jusqu'en 2004, à travers trois programmes de coopération successifs sur le patrimoine, le tourisme et la démocratie de proximité, en parallèle avec des échanges culturels et universitaires, puis les deux villes ont ensuite mis un terme à ce partenariat d'un commun accord.

Un partenariat a ensuite été noué avec Vologda à partir de 2009, grâce à l'intermédiation de M. ORLOV, ancien 'Strasbourgeois' et attaché à Strasbourg (ancien représentant permanent de la Russie auprès du conseil de l'Europe), et du consul général de l'époque, qui a fait découvrir à Strasbourg cette ville située à 450 km au nord-est de Moscou, ville de la profondeur russe, considérée comme la capitale culturelle du nord de la Russie, qui dispose d'un riche patrimoine historique et entretient de longues traditions liées à Noël, tout comme Strasbourg. Aujourd'hui, c'est avec la ville de Moscou que Strasbourg approfondit ses liens de coopération, dans la lignée d'un rapprochement entamé dès 2010 avec les « journées du patrimoine de Moscou » à Strasbourg. Une déclaration d'intention a ainsi été signée le 6 juin dernier dans le cadre des « Journées de Moscou » à Strasbourg, prélude à une future convention de coopération.

En résumé, la coopération décentralisée est aujourd'hui plus que jamais d'actualité. Face aux difficultés financières actuelles, certaines collectivités font le choix d'abandonner la coopération décentralisée. C'est une erreur, la géopolitique internationale a beaucoup évolué, le terrorisme d'ampleur concerne tout le monde, et ce contexte nouveau doit inciter les responsables de collectivités territoriales à considérer l'action internationale des collectivités comme absolument essentielle et non accessoire. C'est bien un impératif, et Cités Unies France plaide sans relâche dans ce sens. M. RIES se réjouit du travail du groupe-pays Russie de Cités Unies France et de la tenue de cette troisième réunion, et souhaite à la coopération franco-russe de perdurer mais aussi de se développer car c'est là l'intérêt réciproque des collectivités territoriales.

M. SALLES partage l'avis de M. RIES sur cette évolution des jumelages folkloriques, tombés en désuétude, vers aujourd'hui des partenariats ciblés et un travail dans les pays avec plusieurs villes sur des thèmes différents.

Pour le cas de Nice par exemple, il existe un partenariat plutôt culturel avec St-Petersbourg et en même temps un partenariat ciblé sur les sciences et la recherche avec Moscou. Cela implique une vraie dynamique dans la coopération décentralisée, et les partenariats peuvent être temporaires, afin que les échanges soient utiles aux citoyens et permettent une bonne compréhension des actions de coopération.

**• Perspectives de la coopération décentralisée avec la Russie, par M. Bertrand FORT,
Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT),
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international**

M. Bertrand FORT salue le président de séance, les participants à la réunion et souligne son plaisir de revoir le Vice-Ministre après leur entretien d'il y a trois semaines, mais aussi l'Ambassadeur et le Président de Cités Unies France. Il rejoint tout à fait ce qui vient d'être dit par Messieurs SALLES et RIES, plaidoyer en faveur de la coopération décentralisée franco-russe, et de la coopération décentralisée en général.

Il tient également à remercier Cités Unies France qui anime avec talent et énergie ce groupe-pays.

Aujourd'hui, une phase de reprise et relance de la coopération entre la Russie et la France a commencé, avec un partenariat sur le tourisme culturel, l'enseignement et bien d'autres thèmes, de façon très constructive avec les partenaires russes.

La coopération décentralisée n'est pas une dépense mais bien un investissement dans l'avenir, avec des partenaires mutuellement bénéficiaires.

M. FORT souhaite aborder trois points : les perspectives de la coopération décentralisée franco-russe, les tendances actuelles qu'il observe à son poste de Délégué et enfin la méthode entamée avec les autorités russes.

Vu de la DAECT et du MAEDI, les perspectives de la coopération décentralisée sont paradoxalement positives. Il y a un certain nombre d'obstacles et contraintes : le contexte géopolitique, les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités, et un climat global de repli sur soi. Autant de mauvaises raisons de ne pas agir à l'international, qui ont pourtant tendance à inhiber les collectivités françaises dans leur ensemble.

Pour autant, la réalité est différente des discours. Les chiffres indiquent que les collectivités de moins de 100 000 habitants résistent, tout comme les départements, il y a une poussée forte des métropoles, et les régions redéfinissent leurs stratégies, mais ont toutes des politiques volontaristes et des stratégies de relations internationales réaffirmées, ce qui contraste avec les discours pessimistes. Si on regarde le nombre de partenariats engagés, les chiffres des réponses aux appels à projets ou de l'aide publique au développement, ceux-ci sont plutôt positifs.

On voit par ailleurs l'expression d'un intérêt à la coopération vers la Russie dans les métropoles et les conseils régionaux, fort, nouveau et qui demande à être confirmé, bénéficiant notamment de l'attrait économique que peuvent offrir les partenariats russes et convergeant avec les priorités des exécutifs français.

À la demande des autorités russes, le processus pour un fond conjoint franco-russe de soutien de la coopération décentralisée, interrompu pendant un temps, a repris. Les discussions ont commencé au sein d'une commission intergouvernementale, et s'il est trop tôt pour préjuger des résultats, il y a bien une ambition de relance, avec une réunion à Innopolis au premier trimestre 2017, qui devra être préparée afin d'être conclusive. Grâce aux ambassades, un travail de rapprochement des points de vue doit être fait pour être au plus près des besoins des collectivités russes et françaises et, avec le soutien du groupe-pays Russie, prendre la mesure des attentes des collectivités et être pragmatique. La DAECT cherchera vraiment à savoir quelles services elle peut rendre à l'expansion de cette coopération franco-russe.

Mme Valentine GROSJEAN, Association France-Russie Bourgogne-Franche-Comté, revient sur le constat du nombre grandissant de régions intéressées à la Russie. En Bourgogne-Franche-Comté, le partenariat avec l'Altaï a été supprimé, tout comme le service Relations Internationales. Une commande de 42 tonnes de miel avait été passée à l'Altaï, jamais arrivée en Europe en raison de la relation coupée. D'autres initiatives existent : le Dictionnaire de l'industrie laitière et fromagère franco-russe, les Carnets de Sibérie, ... mais tout a été arrêté alors que les retombées économiques étaient importantes, elle souhaite donc solliciter l'aide des autorités françaises et russes présentes aujourd'hui.

M. FORT ne connaît pas la situation précise de la Région, cependant si les retombées économiques étaient importantes, d'autres raisons ont du précéder cette décision, et seraient à étudier.

M. RIES explique que, dans le cadre de la nouvelle structure à partir du 1^{er} janvier 2017, l'objectif premier de Cités Unies France sera pédagogique à l'égard de collègues comme du grand public. Les difficultés financières conduisent les collectivités à ne pas considérer les relations internationales comme prioritaires, ce qui est une erreur. Il met l'accent sur l'interdépendance généralisée de la planète, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, la violence terroriste, les réfugiés, etc. Cette pédagogie est à développer dans la région, il faut relancer les choses au niveau de la présidence de la région.

M. Pierre POUGNAUD, Rapporteur général de la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD), rappelle qu'il y a eu un investissement de la Franche-Comté sur l'Altaï, dans un partenariat prometteur. Au sein de la Commission des stratégies internationales de l'ARF, le problème a été abordé et la région Bourgogne-Franche-Comté qui succédait à la Franche-Comté s'interrogeait. Le rôle du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international n'est pas d'interférer dans les décisions prises en conscience par les assemblées délibérantes, mais de trouver les possibilités de sauver le lien avec l'Altaï, peut-être dans une forme qui change.

Il n'est pas possible de demander à l'exécutif de la région de revoir sa position, mais il est envisageable de les éclairer et proposer l'évolution de ce partenariat, peut-être moins chargé au niveau institutionnel mais abordé plutôt au niveau économique. Il ne faut pas perdre espoir pour ce partenariat. Le Ministère, avec le concours de l'ambassade, pourra proposer des éléments à conserver dans ce partenariat, retenir éventuellement un partenariat sur un seul sujet et une coopération thématique pour la région fusionnée et l'Altaï. Il sera possible aussi de voir avec la représentation diplomatique russe, le réseau régional multi-acteur et le groupe-pays Russie, si c'est viable ou non, de faire un partenariat sur une thématique ciblée plutôt qu'un partenariat généraliste remis en question par des autorités légitimement élues par les citoyens.

M. POUGNAUD précise que toutes ces thématiques font partie des enjeux du Livre blanc Diplomatie et Territoires.

M. ORLOV explique que ce cas est bien connu par l'Ambassade, car le Consulat général à Strasbourg l'a notamment signalé. C'est là un exemple de politique qui interfère avec l'économique et crée une situation problématique. Le problème ici est lié à des considérations politiques puisque des élus ont eu d'autres buts politiques, et les répercussions ont été catastrophiques pour la coopération avec la Russie. Espérer ne suffit pas, il faut agir et Mme GROSJEAN doit rédiger un courrier sur la base duquel il va agir auprès du Premier ministre et du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour faire survivre ce partenariat bénéfique.

M. Abderrahim EL KHANTOUR, Responsable des Relations internationales de la Région Grand-Est, présente une autre configuration, à savoir une fusion à trois régions, à la suite de laquelle l'exécutif actuel a demandé un état des lieux complet des coopérations.

Il existe une longue tradition de coopération avec la Russie : l'Alsace avec Moscou, la Lorraine avec Tomsk et la Champagne-Ardenne avec l'Oblast d'Orel, mais aussi des partenariats ponctuels avec Samara, Oulianovsk et le Kraï de Krasnodar.

Aujourd'hui une évaluation doit être faite car la grande région hérite de 28 accords de coopérations, mais la politique de relations internationales est maintenue comme une priorité régionale. Des arbitrages sont à faire sur les modalités opérationnelles du maintien de la coopération avec la Russie, certains partenariats sont à garder durablement, d'autres de façon thématique.

M. SALLES en profite pour transmettre ses salutations à **M. Philippe RICHERT, Président de la nouvelle Région Grand-Est**, saluer son action et l'encourager à continuer dans cette voie.

Mme Michèle HENRY-SASSI, Chargée de mission coopération décentralisée à Strasbourg, s'excuse d'abord pour l'absence de représentation de la ville de Strasbourg aux deux premières réunions du groupe-pays et réaffirme la volonté de la collectivité de s'investir aujourd'hui pleinement pour mutualiser les expériences avec le groupe-pays et les partenaires russes.

Elle souhaite proposer quelques axes thématiques pour le fonds conjoint franco-russe de soutien à la coopération décentralisée, à partir de l'expérience de Strasbourg, et qui intéressent également la Russie :

- *le patrimoine*, dans son volet préservation mais aussi conciliation avec les nécessités du développement urbain et économique D'une grande ville moderne (c'est l'un des axes prioritaires de la coopération Strasbourg/Moscou, qui ont par ailleurs en commun un patrimoine classé à l'Unesco) ;
- *la promotion touristique et son impact sur le développement économique, le rayonnement et l'attractivité des villes* (export du marché de Noël de Strasbourg à Moscou en 2012) ;
- *les transports, le développement urbain durable, l'innovation, la smart city, l'efficacité énergétique* (M. RIES est par exemple intervenu au Forum urbain de Moscou en 2014 sur les transports et la mobilité) ;
- *l'implication de la société civile*, qui demeure importante pour rapprocher les citoyens et particulièrement les jeunes, avec par exemple des échanges scolaires, universitaires et sportifs (partenariat de haut niveau entre un club de gymnastique strasbourgeois et l'école de réserve olympique de Moscou) ;
- *l'intercommunalité*, qui intéresse les russes dans le cadre d'une dynamique de regroupement des Agglomérations en Russie (visite d'étude d'une délégation de maires et d'élus locaux sous l'égide de l'Union des villes de Russie à Strasbourg) ;
- *le handicap et l'accessibilité* (intérêt exprimé par M. PETROSSIAN de la ville de Moscou, visite d'études d'une délégation de la ville de Togliatti à Strasbourg).

Mme HENRY-SASSI souhaite terminer en mentionnant un propos marquant : lors de l'entretien le 6 juin 2016, entre M. RIES et M. PECHATNIKOV, Adjoint au maire de Moscou en charge du développement social, ce dernier a souligné qu'il comptait sur Strasbourg en tant que capitale européenne, ville siège du conseil de l'Europe, pour jouer un rôle de facilitateur en faveur du rapprochement entre la Russie et la France, et « faire tomber les murs que construisent les Etats et les gouvernements ».

Mme Vanessa KUZAY, Chargée de mission Europe à Marseille, évoque l'accord de coopération qui a été signé depuis deux ans et demi avec la ville de St-Petersbourg, dont le contenu est initialement culturel, mais qui connaît une évolution progressive avec des acteurs

privés et chefs d'entreprises qui ont formé un groupe de travail au niveau de la chambre de commerce. À partir de 2017, Marseille souhaiterait les accompagner et effectuer pour cela une mission en Russie. Quelle zone économique spéciale existe à proximité de St-Pétersbourg ? Par ailleurs, Marseille a aussi été démarché par la ville de Kaliningrad pour des actions ponctuelles entre les deux villes.

M. TSYBOULSKI tient à souligner que ce qui ressort des discussions de ce groupe-pays est bien une volonté de la part des régions françaises de travailler avec la Russie, ce qui est très important à la veille de la reprise des travaux de la commission intergouvernementale.

Les interventions des collectivités lui ont donné un atout pour les prochaines négociations avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international qui voit ce fond comme un organisme d'accompagnement et de financement des projets sélectionnés, mais aussi une plateforme pour le dialogue.

S'agissant de la question de Mme KUZAY, St-Pétersbourg et Kaliningrad envisagent toutes les deux la coopération avec des régions françaises, c'est une de leur priorité et elles possèdent des instruments pour stimuler une telle coopération. La ville de St-Pétersbourg possède une zone économique spéciale dont les spécialités sont la production industrielle et l'innovation. Il existe pour toute la région de Kaliningrad des conditions particulières pour l'entrepreneuriat et les affaires. Si la ville de Marseille le souhaite, elle peut contacter directement le Ministère qui pourra lui fournir des renseignements, mais également l'Ambassade, ou encore la Représentation commerciale de la Russie en France à disposition pour ces informations.

• Conclusion

M. SALLES clôture cette réunion en remerciant l'Ambassade de la Fédération de Russie en France et le Ministère du Développement économique russe pour leur participation et leur contribution efficace aux travaux du groupe-pays.

Il rappelle que le groupe-pays, créé il y a trois ans, est important et actif, avec aujourd'hui encore des échanges nourris et la démonstration de sa nécessité dans la relation entre notre pays et un très grand pays ami.

Une autre particularité de cette relation forte qui existe est l'existence non seulement d'un groupe d'amitié à l'Assemblée Nationale, mais en plus d'une grande commission France-Russie. Il est important de multiplier les occasions de travailler ensemble au niveau des collectivités territoriales, retisser les liens et établir cette coopération forte entre les deux peuples, sur des thèmes extrêmement concrets. Lorsque des coopérations fortes existent entre collectivités locales, on se rend compte que des choses utiles en ressortent pour les deux peuples.

Il formule le souhait que les dissonances politiques soient bientôt dans le passé. Il se réjouit déjà de voir des progrès. Enfin, il souhaite vivement remercier les participants pour leur détermination et leurs efforts présents et futurs dans l'approfondissement de la coopération franco-russe.

Compte-rendu établi par Cités Unies France

LISTE DES PARTICIPANTS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Elvira	AKHMEEVA	Directeur adjoint	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE	akraynev@russez.ru
Monsieur	Jacques	ANDRIEU	Préfet honoraire	INVITE	jacques.andrieu5@wanadoo.fr
Monsieur	Egor	BALASHOV	Expert	REPRESENTATION COMMERCIALE DE RUSSIE EN FRANCE	balashov@rustradeparis.com
Madame	Virginie	BRUNEAU-CHABOSSEAU	Responsable des relations internationales	POITIERS	v.bruneau-chabosseau@poitiers.fr
Monsieur	Jean-Paul	COUASNON	Chargé de mission aux relations internationales	LE MANS	couasnon@noos.fr
Monsieur	Benoît	CUSSENOT	Représentant Lorraine/Russie à Paris	LORRAINE RUSSE	b.cussenot@wanadoo.fr
Monsieur	Matthieu	DANEN	Chargé de coopération décentralisée	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	matthieu.danen@aveyron.fr
Monsieur	Sylvain	DAVILA	Chargé de Mission Coopération Décentralisée	CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES	s-davila@laregionalpc.fr
Monsieur	Christian	DE BOISDEFFRE	Administrateur général	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	christian.deboisdeffre@dgfip.finances.gouv.fr
Monsieur	Jean	DESHAYES	Expert	HEROUVILLE SAINT CLAIR	jeandeshayes@wanadoo.fr
Madame	Audrey	DONADEY-PASCAL	Chargée de Projet	METROPOLE NICE COTE D'AZUR	audrey.donadey-pascal@nicedotedazur.org
Monsieur	Abderrahim	EL KHANTOUR	Responsable des relations internationales	CONSEIL REGIONAL D'ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE	aelkhantour@cr-champagne-ardenne.fr
Madame	Brigitte	FERRARI	Directrice des Assemblées	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE	brigitte.ferrari@moselle.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Bertrand	FORT	Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	bertrand.fort@diplomatie.gouv.fr
Madame	Katarina	FOTIC	Chargée de mission	CITES UNIES FRANCE	k.fotic@cites-unies-france.org
Monsieur	Christophe	GEOFFROY	Vice-Président	CHAMBRE ECONOMIQUE RUSSO-FRANCAISE	geoffroychrist@aol.com
Monsieur	Patrick	GEROUDET	Adjoint au maire	CHARTRES	patrick.geroudet@ville-chartres.fr
Madame	Francine	GIBAUD	Responsable de la Mission des affaires internationales	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ENERGIE ET DE LA MER	francine.gibaud@developpement-durable.gouv.fr
Madame	Valentine	GROSJEAN	Professeur	CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	svalgro@hotmail.com
Mademoiselle	Charlotte	GUIOT	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	pole-asie@cites-unies-france.org
Madame	Michèle	HENRY-SASSI	Chargée de mission	STRASBOURG	Michele.HENRY-SASSI@strasbourg.eu
Monsieur	Iskander	IOUSSOUPOV	Ministre- Représentant de la République du Tatarstan en France	REPRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DU TATARSTAN EN FRANCE	info@tatarstan.fr
Madame	Evelyne	JANVIER	Chargée de communication	DIKTYO	evelyne.janvier@gmail.com
Madame	Liubov	KONYASHINA	Assistante de Vice-Président Chargé des Relations Internationales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE	liubov.konyashina@agglo-larochelle.fr
Madame	Vanessa	KUZAY	Chargée de mission Europe	MARSEILLE	vkuzay@mairie-marseille.fr
Monsieur	Pascal	L'HUILLIER	Chargé de mission aux relations internationales	GRAND LYON METROPOLE	plhuillier@grandlyon.org
Monsieur	Elmar	MAMMADOV	Conseiller Affaires Economiques	AMBASSADE D'AZERBAIDJAN EN FRANCE	elmar.mammadov@azambassade.fr
Monsieur	Christophe	MANESSE	Attachée de coopération	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	christophe.manesse@diplomatie.gouv.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Yana	MENCHENKOVA	Assistante	LA MAISON RUSSE A STRASBOURG	yana.menchenkova@gmail.com
Monsieur	Vitaliy	MILYAVSKIY	Directeur Société publique O EZ	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE	
Madame	Baya	MOKHTARI	Adjointe au maire	HEROUVILLE SAINT CLAIR	bmokhtari@herouvill e.net
Madame	Anne Sophie	MOTYLICKI	Chargée de mission	BORDEAUX METROPOLE	ri@bordeaux- metropole.fr
Madame	Zinaïda	NEYAROKHINA	Présidente du Conseil Municipal	ROSTOV SUR DON	
Monsieur	Eloge	NGOA		CHAMBRE ECONOMIQUE RUSSO-FRANCAISE	
Monsieur	Daniil	NIZAMUTDINOV	Journaliste		
Monsieur	Alexandre	ORLOV	Ambassadeur	AMBASSADE DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN FRANCE	ambrus@wanadoo.fr
Madame	Céline	PARIS	Chef de service coopération européenne	CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES	celine.paris@auvergne rhoncalpes.eu
Monsieur	Fortuné	PELLICANO	Conseiller délégué à la coopération décentralisée	BREST METROPOLE	fortune.pellicano@br est-metropole- ocean.fr
Monsieur	Dmitry	PLAKHOTNYUK	Chef de Service Economique	AMBASSADE DE LA FEDERATION DE RUSSIE EN FRANCE	dm_plah@mail.ru
Madame	Anna	POPOVA	Directeur adjoint	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE	MorozovAI@econom y.gov.ru
Monsieur	Pierre	POUGNAUD	Rapporteur CNCD	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	pierre.pougnaud@dip lomatie.gouv.fr
Madame	Oxana	PUKHOVA	Expert	REPRESENTATION COMMERCIALE DE RUSSIE EN FRANCE	
Monsieur	Roland	RIES	Maire	STRASBOURG	beatrice.gerber@stras bourg.eu

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Frédérique	ROUSSEL-POUZIN	Chargée de mission aux relations internationales	CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE	Frederique.POUZIN@iledefrance.fr
Monsieur	Mikhaïl	SAFRONOV	Représentant commercial adjoint de la Russie en France	REPRESENTATION COMMERCIALE DE RUSSIE EN FRANCE	
Madame	Anna	SAGET	Chargée de mission aux relations internationales	CONSEIL REGIONAL D'ALSACE CHAMPAGNE ARDENNE LORRAINE*	asaget@cr-champagne-ardenne.fr
Monsieur	Réza	SALAMI	Adjoint délégué aux relations internationales	BREST	reza.salami@mairie-brest.fr
Monsieur	Rudy	SALLES	Député et Adjoint au Maire aux Relations Internationales et au Tourisme	NICE	rudy.salles@ville-nice.fr
Madame	Galina	SKRIPKA	Chef du Bureau des relations internationales, Conseil Municipal	ROSTOV SUR DON	
Monsieur	Alexander	TOUROV	Représentant commercial de la Russie en France	REPRESENTATION COMMERCIALE DE RUSSIE EN FRANCE	paris@economy.gov.ru
Monsieur	Alexandre	TSYBOULSKI	Vice-Ministre russe du Développement Économique	MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA FEDERATION DE RUSSIE	
Madame	Antonella	VALMORBIDA	Secrétaire générale	ALDA - ASS.DES AGENCES-DEMOCRATIE LOCALE	Antonella.valmorbida@aldaintranet.org

EXCUSÉS

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Madame	Alexandra	ALLEON	Collaboratrice du Maire	STRASBOURG	Alexandra.ALLEON@strasbourg.eu
Monsieur	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint aux relations internationales	NANCY	jمبرlemont@mairie-nancy.fr
Monsieur	Olivier	BIANCHI	Maire	CLERMONT FERRAND	obianchi@ville-clermont-ferrand.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	Thomas	BUFFIN	Chargé de mission auprès de la Directrice	MAEDI	thomas.buffin@diplomatie.gouv.fr
Madame	Ivana	BULATOVIC	Chargée de mission aux relations internationales	COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY	ivana.bulatovic@grand-nancy.org
Madame	Trinidad	CADOR	Directrice du Développement territorial et Relations internationales	HEROUILLE SAINT CLAIR	tcador@herouville.net
Madame	Juliette	CANTAU	Chargée de coopération décentralisée	GRAND LYON METROPOLE	jcantau@grandlyon.com
Madame	Emilie	DESORMIERE	Attachée de coopération	AMBASSADE DE FRANCE EN RUSSIE	emilie.desormiere@diplomatie.gouv.fr
Monsieur	Jean-François	FOUNTAIN	Maire	LA ROCHELLE	jean-francois.fontaine@ville-larochelle.fr
Monsieur	Charles	FOURNIER	Vice-Président	CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE	nadia.aboussi@regioncentre.fr
Monsieur	Bertrand	GALLET	Directeur général	CITES UNIES FRANCE	secretariat@cites-unies-france.org
Madame	Anne-Catherine	GOETZ	Adjointe aux relations internationales	MULHOUSE	anne-catherine.goetz@mulhouse-alsace.fr
Madame	Amane	GUERFI	Conseillère	CERGY	
Madame	Rachel	HAAB-LAB	Directrice Europe Relations Internationales et Coopération	CONSEIL REGIONAL D'Auvergne-Rhône-Alpes	rachel.haab-lab@auvergnerhonealpes.eu
Monsieur	Charles	JOSSELIN	Président d'honneur	CITES UNIES FRANCE	charlesjosselin@hotmail.fr
Madame	Laure	JUANCHICH	Chargée de mission aux relations internationales	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE POITIERS	laure.juanchich@poitiers.fr

Genre	Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Courriel
Monsieur	François	LAVERGNE	Vice-président délégué aux relations internationales	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE	francois-lavergne@wanadoo.fr
Madame	Alicia	LECOMPERE	Stagiaire	CITES UNIES FRANCE	communication@cites-unies-france.org
Monsieur	Maurice	LEROY	Président du Conseil départemental	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIR ET CHER	clarisse.bergeron@c41.fr
Monsieur	Pascal	MAS	Collaborateur du Ministre-représentant permanent	REPRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DU TATARSTAN EN FRANCE	pascalmas@free.fr
Monsieur	Philippe	MEUNIER	Vice Président chargé aux Partenariats Internationaux	CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES	
Madame	Pauline	MOULY-CAMUS	Directrice adjointe aux relations internationales	CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	pmouly@regionpac.a.fr
Madame	Nawel	RAFIK ELMRINI	Adjointe aux relations internationales	STRASBOURG	annick.stroh@strasbourg.eu
Monsieur	François	REBSAMEN	Président	ASSOCIATION DES MAIRES DE COTE D'OR	
Madame	Irina	REKCHAN	Présidente	COMITE LITTERAIRE FRANCO-RUSSE	irinarekchan@hotmail.com
Monsieur	Jérôme	VIAUD	Maire	GRASSE	secretariat.maire@ville-grasse.fr